



Paris, le 21 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Marie-Pierre Colombel élue nouvelle Présidente de l'association Enfance et Partage

Après 5 ans de présidence de l'association Enfance et Partage, Madame Isabelle Guillemet a décidé d'interrompre son mandat.

Marie-Pierre Colombel, Vice-Présidente en charge des comités d'Enfance et Partage, déléguée du comité de Villefranche depuis dix ans, administrateur Ad'hoc près du TGI de Villefranche sur Saône a été élue Présidente de l'Association.

A l'issue du Conseil d'administration qui s'est tenu le 3 novembre, Marie-Pierre Colombel a déclaré :
« C'est un grand honneur de succéder à Madame Isabelle Guillemet qui a accompli un formidable travail à la tête d'Enfance et Partage et je m'attacherai, grâce au soutien de tous les membres du Conseil d'Administration, des bénévoles et des salariés, à concrétiser les initiatives du projet d'évolution que nous avons ensemble initié en 2015. Je souhaite assurer le rayonnement de notre association qui œuvre pour la défense des droits des enfants »

Depuis bientôt 40 ans, Enfance et Partage agit pour que chaque enfant soit protégé par sa famille et par la société afin de préserver son devenir d'adulte. Aujourd'hui en France, trop d'enfants sont victimes de maltraitance, c'est la raison pour laquelle Enfance et Partage accroît sa dynamique de prévention vis-à-vis des parents, des adultes et des professionnels. C'est en agissant au plus près des victimes tout au long de ces années, que nous avons pu mesurer la nécessité et l'urgence d'agir le plus en amont possible. Dans ce cadre, l'association et son service Allo-Parents Bébé ont aussi récemment inauguré à Paris au 50, rue de Montreuil, la Cabane Partagée, un nouvel espace d'accueil, anonyme et gratuit, dédié à la valorisation et au renforcement des compétences parentales.

Nos actions se déploient autour de deux axes, la **Prévention et la Lutte contre la Maltraitance**. Ces deux axes fondateurs, complémentaires et indissociables de l'association lui permettent aussi d'informer et d'alerter les Ministères (Justice, Education, Famille...). Ainsi, notre association, de représentation nationale assure ses missions au travers de 20 comités locaux, avec l'appui de 280 bénévoles et d'une dizaine d'experts salariés (puéricultrices, psychologues, juristes) et d'un réseau de 80 professionnels (avocats, psychothérapeutes). Notre association, reconnue d'Utilité Publique est agréée par le ministère de l'Education Nationale en tant qu'organisme éducatif complémentaire de l'enseignement public.

Biographie de Marie-Pierre Colombel

Née à Lyon, Marie-Pierre Colombel a la fibre bénévole et l'engagement chevillés au corps. Dans le sillage de ses parents eux-mêmes très investis dans le milieu associatif local, elle choisit dès l'âge de 15 ans de faire la lecture à des enfants de l'ancien hôpital Debrousse à Lyon.

Après des études de droit elle rencontre son mari à l'école notariale.

Elle s'installe avec ce dernier à Villefranche sur Saône pour élever leurs 3 enfants.

Portée par son désir de s'investir pour le bien-être de ses enfants, elle décide de rejoindre l'Association de parents d'enfants dyslexiques pour mieux comprendre ce handicap et s'aider mutuellement.

Elle décide aussi de rejoindre l'association des parents d'élèves de l'enseignement catholique de Villefranche sur Saône et elle sera durant 10 ans vice-présidente de l'OGEC, qui a en charge la gestion des personnels et l'entretien des bâtiments scolaires.

En 2003, elle décide de pousser la porte du comité local de l'association Enfance et Partage créé il y-a déjà 30 ans et rencontre plusieurs bénévoles alors affairés à emballer des cadeaux, des jouets destinés à un goûter de Noël organisé par l'association. Marie-Pierre Colombel se remémore combien elle avait été impressionnée par l'engagement des quatre bénévoles permanents très investis pour lutter localement contre la maltraitance et les violences faites aux enfants. Elle décide de s'engager à son tour pour accueillir des familles venues se confier sur des actes de maltraitance et en attente d'écoute bienveillante, de conseils sur les procédures et le choix d'avocats spécialisés. Elle raconte aussi son quotidien à l'association : « Solliciter le juge pour enfant, suivre les dossiers d'enfants maltraités, relancer les parties-prenantes lorsque la justice tarde à engager une procédure. Mais aussi assurer les contacts réguliers avec les écoles et le Conseil Départemental pour initier des actions de prévention et d'information. »

Élue trésorière en 2005, puis déléguée locale en 2006, Marie-Pierre Colombel a marqué de son empreinte le comité de Villefranche sur Saône devenu comité pilote qui compte aujourd'hui plus d'une dizaine de bénévoles.

Contacts :

Présidente : Marie-Pierre Colombel mariepierre.colombel@enfance-et-partage.org

Relations Presse : Stéphane Hingand stephane.hingand@enfance-et-partage.org

M : +33(0)6 15 99 84 64